

Compte-rendu des ateliers menés en world café

lors du séminaire du RMT SPyCE de juin 2018

Chantier 1 : Caractérisation des systèmes d'intégration culture-élevage aux 2 échelles (exploitation et territoire)

Pour mémoire, les travaux réalisés :

- *A l'échelle de l'exploitation:*
 - *Grille de caractérisation du couplage, de la diversité et de la complémentarité des fermes PCE.*
 - *Un travail a été engagé avec des lycées agricoles sur la base des données de stages en EA des apprenants.*
 - *Un indicateur de couplage a été construit (RED-SPyCE) et ses effets sur les performances des EA de ruminants*
- *A l'échelle du territoire:*
 - *Réalisation d'une carte heuristique de caractérisation de l'intégration C/E*
 - *Etat des lieux des interactions entre PA & PV au sein de collectifs d'agriculteurs*
 - *Typologie d'initiatives collectives repérées (GIEE, MCAE), poursuivie par un travail d'ingénieur en 2018*
 - *Freins et leviers pour la PCE:*
 - *un travail bibliographique (RED-SPyCE), outils organisation et juridiques (CER'EL), analyse des besoins en outils de conseil (RED-SPyCE), création d'un outil d'évaluation du couplage (NICC'EL) et de modules de formations en PCE (en cours).*

Les suites à donner : dans le prolongement des résultats déjà obtenus

Mobiliser les méthodologies développées dans le RMT pour le conseil / diagnostic / faire des outils pédagogiques

Produire des cas types illustrant les différentes formes d'intégration en y associant les éléments d'évaluation mais aussi les motivations, freins et leviers => faire une caractérisation sociologique de ces différentes formes de PCE

Proposer des classifications / région et / filière

Faire une caractérisation basée sur les objectifs des éleveurs

Quelle est la généricité des méthodes développées ? Application aux Antilles, aux granivores à des petites structures, au péri urbain ?

Y a-t-il un intérêt à remettre des dimensions économiques dans la caractérisation ? Et en lien avec cette notion de critères de caractérisation : faut-il tout traduire en une seule unité (comme c'est fait en ACV) : euros / N / C ?

Les domaines à explorer :

Sur les échelles supra exploitation :

Avancer sur les flux de matières à des échelles locales

Caractériser la diversité et l'intégration à l'échelle du territoire et comment ces valeurs se construisent ? Des liens sont à faire avec les DRAAF.

Les indicateurs à prendre en compte sont-ils les mêmes ? prendre en compte des entrées santé ? (IFT / Antibio)

Que veut dire l'intégration à l'échelle du territoire ? à l'échelle de la filière ? Les intégrations aux différentes échelles sont-elles compatibles entre elles ?

Autres dimensions de la PCE :

Pour mieux prendre en compte les interactions animal/cultures, il est nécessaire d'avancer sur les références alimentaires de l'herbe. Il y a aussi des questions sur la prise en compte de l'effet suivant.

Besoin de prendre en compte les intégrations et la diversité organisationnelle (sciences de gestion)

Faire un focus sur la diversité à l'échelle de l'EA, ses freins et leviers

Explorer conjointement Diversité et Intégration

Quelles sont les spécificités de pratiques PCE ? liens à faire avec le RMT travail

Chantier 2 : Concevoir, évaluer des fermes en PCE ainsi que des actions collectives de coopération C/E à l'échelle du territoire

Les acquis réalisés par le RMT SPyCE de 2014 à 2018 :

- *Évaluation : analyse bdd Inosys et références dans REDSPyCE, analyse CT et LT (résilience), indicateurs de performances 3 piliers durabilité, stage Andréa sur propriétés de durabilité des EA impliquées dans ICET, et résilience des réseaux d'acteurs qui coopèrent, Cer'El : analyse coûts bénéfiques de binômes d'échange C-E, GIS ED sur services rendus*
- *Démarche de progrès pour conseil individuel + références à étoffer, lycées RONEA et chef projet enseignement agricole*
- *Exemples de Co-conception :*
 - o *ex Phytoel, conception participative de systèmes de PCE en vue de réduire l'usage des pesticides,*
 - o *ex: Collectif bio 82 (M. Moraine), dynamiques d'acteurs sur le territoire / outil Dynamix de Julie Ryschawy et Guillaume Martin)*
 - o *Ex: étude de faisabilité d'introduction d'élevage en zone de culture (Emeric Emonet) sur Pithiverais,*

- *Outils de simulation : Orfée (optimisation économique), Simulbox (simulation technico-écon) à l'échelle de l'exploitation, et modèle multi-agents (FAN) aussi à l'échelle du territoire (thèse encadrée par Thomas Nesme)...*

Réflexions issues de l'atelier 2 :

La conception d'un système doit être très ouverte. Mais un ancrage dans la réalité est souhaitable, notamment à l'échelle territoriale. Il y a donc une balance à trouver entre :

- ne pas brider l'imagination,
- et rester pragmatique dans un cadre défini. Se pose également la question si l'on peut concevoir à partir de rien ? Sans objectif ?

Définir des objectifs en partant de l'existant pour être réaliste :

La conception d'un système doit répondre à un ou des objectifs. Il convient d'explicitier puis de partager ces objectifs entre les différentes parties travaillant à la conception. De même, s'il est souhaitable de rester « réaliste », peut-être faut-il partir d'un système connu et déjà décrit qui fonctionne, et le faire évoluer en fonction des objectifs retenus.

Etre vigilant aux effets de fixation :

Cette démarche (consensus sur les objectifs / évolution d'un système connu) risque cependant de rester « fixée » sur des concepts connus. . En effet, le constat est que les travaux ont jusqu'à aujourd'hui beaucoup porté sur les systèmes de PCE bovins et notamment autour du concept d'autonomie alimentaire du troupeau, de fertilisation, ce qui peut générer des effets de fixations sur ces concepts.

En effet, , es objectifs, les concepts d'évolutions sont très dépendants des acteurs menant la réflexion (qui conçoit ? avec qui ?) et des bases de données disponibles. Il faut donc faire émerger de nouveaux concepts réalistes, à partir de nouvelles connaissances et manières de concevoir → méthode C-K (Concept – Knowledge) appliquée.

Ces concepts peuvent, outre l'autonomie, porter sur l'efficacité, la résilience des systèmes, sans oublier la notion de variabilité des résultats. Ils dépendent aussi des filières. Ainsi en monogastriques, la gestion des effluents apparaît très importante, comme l'est l'autonomie alimentaire pour les systèmes ruminants.

La question est « comment faire émerger de nouveaux concepts » sans (trop ?) se fixer sur des choses connues ?

La conception et l'évaluation d'un système agricole (quelle que soit l'échelle) sont étroitement liées. Un système est théoriquement conçu pour répondre à un ou des objectifs, on doit donc pouvoir évaluer l'atteinte (ou non) de ces objectifs. Donc, on doit pouvoir définir des indicateurs pour caractériser, évaluer les objectifs et ou concepts sur lesquels s'est bâtie la conception (par exemple résilience, efficacité). A défaut d'indicateurs pertinents pour évaluer les objectifs dits « innovants » d'un système, on risque de rester fixé sur les indicateurs classiques connus, et donc sur des objectifs et concepts connus.

La notion de changement d'échelles :

Un système peut être conçu à une échelle (exploitation, territoire), mais son évaluation doit pouvoir considérer des changements d'échelle → les coûts de transaction. Que ce soient des processus internes à l'exploitation ou des échanges complexes entre différents acteurs plus ou moins éloignés, l'évaluation ne doit pas porter que sur les résultats globaux finaux, mais doit pouvoir intégrer les coûts afférents (coûts financiers, coûts intellectuels, charges de travail, contraintes juridiques, ...) qu'entraînent par exemple une nouvelle rotation dans l'exploitation, des échanges paille-fumier entre

2 voisins. Les méthodes d'évaluation de ces coûts de transaction peuvent être un chantier nouveau. Voir la thèse en cours d'Eglantine Thiery sur ce sujet.

Qui sont les concepteurs ?

La démarche de conception/évaluation doit-elle s'arrêter aux acteurs directement concernés par la mise en œuvre de nouvelles pratiques, ou doit-elle voir plus loin d'autres acteurs potentiellement impactés ou concernés? Un groupe d'agriculteurs accompagnés ou non par un animateur peut réfléchir à une nouvelle forme d'organisation entre eux (CETA, GIEE, ...). Dans ce cadre, doivent-ils intégrer leurs clients (IAA, coop), voire le consommateur final dans leurs réflexions sur la conception de nouveaux systèmes ? Nous observons que de nouveaux collectifs émergent, mais qui pilote dans ces collectifs ? Enfin, parfois les animateurs potentiels et les porteurs de projets ont du mal à se rencontrer, ce qui pose la question de la manière dont les réseaux d'acteurs s'organisent.

L'arbitrage

Comment arbitrer entre objectifs individuels et objectifs collectifs et/ou filières et/ou territoriaux ? Les services des agroécosystèmes sont-ils au service des collectivités ? Les objectifs en termes de travail sont une préoccupation propre de l'agriculteur. Les objectifs et les indicateurs d'évaluation des uns et des autres peuvent être totalement différents et même contradictoires (le travail pour l'agriculteur, l'économie pour l'IAA, l'acceptabilité sociale pour le consommateur). Cette gestion des compromis est à organiser, afin de savoir ce qu'elle représente, à quelle échelle et avec quels acteurs ? → Il est important de définir quelle est la frontière du système. Quels arbitrages et compromis sont à faire entre les différentes parties prenantes depuis le consommateur à l'agriculteur en passant par les intermédiaires tels que l'industriel ?

Chantier 3 : PCE, filières et société

Sujet émergent, pas d'antériorité, hormis les travaux de l'Esco services rendus de l'élevage

1) Une difficulté à définir les attentes sociétales et les apports spécifiques de la PCE

La PCE est-elle un sujet pour les **citoyens/consommateurs**, au-delà des acteurs RFD agricole ? Quelle définition/représentation ? Quelle perception/image? Quelles vertus accordées ? Sachant qu'il y a des différences en fonction de l'origine urbaine ou rurale, et le constat d'un écart de discours entre citoyen et consommateur chez la même personne (demande de produits de qualité mais recherche de prix bas).

⇒ *enquête d'opinion, sondage pour i) savoir si il existe une perception de la PCE ii) identifier les vertus associées et iii) évaluer le consentement à payer.*

Quelles sont les attentes sociétales ? Et en quoi la PCE y répond (en ne se limitant pas à la dimension élevage)? Des enquêtes ont montré que les qualités attendues par les consommateurs et pour lesquelles ils sont prêts à payer plus sont la réduction des pesticides et le bien-être animal (BEA), 2 sujets sur lesquels ils sont très sensibilisés par les médias. Les sujets trop techniques sont difficilement audibles, notamment le changement climatique, qui fait débat, et les GES (difficulté d'évaluer le stockage de C (MO) dans le sol, et les paiements pour services environnementaux induits).

⇒ *Les qualités attribuées à la PCE (BEA, réduction des phyto et des GES...)*

2) Objectiver les spécificités de la PCE et créer une identité

Une question récurrente est celle des **spécificités de la PCE et de ses vertus** supposées. Faire la preuve, évaluer ses vertus via des références (avec notre filtre, c'est—à-dire notre vision de ce qu'on pense que la société attend). Identifier les liens de cause à effet à différentes échelles : national et local. Ex.1 : amélioration de la qualité de l'eau via la présence d'herbe et la réduction des phytos, ex2 : BBC, effet santé via omega3, ex3 : AB (pour ces 2 derniers exemples qui ont une dimension nationale, la société y attache une valeur positive quels que soient les mécanismes à l'œuvre, il y a une conviction des bienfaits).

Le rôle de la R&D est de fournir des arguments et des références chiffrées, sur lesquels les filières peuvent se baser pour communiquer et éventuellement s'engager.

Dans une perspective de construction de cahiers des charges, faut-il mettre en avant l'engagement de moyen (la manière dont on obtient le résultat) avant l'engagement de résultat ? Comment s'assurer que l'engagement est tenu/respecté ? (quels indicateurs de pratiques) ? Quid du consentement à payer des consommateurs ?

Peut-on créer une identité PCE ? (les agriculteurs eux-mêmes ne se définissent pas eux-mêmes comme polyculteurs-éleveurs...).

⇒ *Qualifier les services fournis par la PCE. Approche par les bouquets de services ? (plutôt que sur la base de critères séparés, ie qualité gustative, santé, trame verte, paysage, biodiversité...)*

⇒ *Les questions à traiter ne sont pas les qualités attribuées à la PCE (BEA, réduction des phyto et des GES...) qui sont traitées par ailleurs, mais d'identifier en quoi les complémentarités C/E peuvent jouer sur le BEA, les phytos, etc.*

3) Quelles formes de valorisation envisager ?

Comment **valoriser** des produits issus d'EA en PCE (sachant qu'il existe une grande diversité de formes) ? Faut-il valoriser les EA en tant que telles ou seulement les produits qui en sont issus ? Auprès des consommateurs et/ou des politiques ?

3.1) Liens au consommateur

Les circuits courts/ de proximité favorisent le lien producteur-consommateur. La consommation de produits locaux favorise l'emploi et la production. Elle permet une rémunération équitable du producteur. Les SIQO sont une autre forme de valorisation relative à un produit. Ces 2 formes de valorisation commerciale des productions peuvent-elles influencer les pratiques de complémentarités C/E ?

Les cahiers des charges SIQO peuvent-ils contribuer à favoriser des SPCE vertueux en qualifiant la manière dont il est produit ? Par ex, les AOP se réfèrent généralement à des contraintes d'autonomie alimentaire à l'échelle de l'EA ou bien à l'échelle de la zone d'appellation. Il y a une notion d'ancrage local au terroir (rayon d'approvisionnement). Voir ex.1 BFC : réflexion avec les FAB pour raisonner l'origine de l'aliment du bétail. Ex2 : filière tracée de protéagineux locaux sans OGM via une coopérative. Cette qualification produit peut néanmoins conduire à des contradictions et des difficultés pour la mettre en œuvre à l'échelle de l'exploitation: ex le blé meunier Terrena, mieux valorisé économiquement pour l'alimentation humaine, n'est ainsi plus disponible pour l'aliment du bétail local.

⇒ *Repérer et analyser des **initiatives de valorisation** de produits issus d'EA en PCE ou ICET, benchmarking et en tirer des recommandations.*

3.2) Liens aux politiques publiques

Quel rôle des **Politiques publiques** ? Frein ou facilitation des démarches et initiatives (aide, subvention, appui à l'évolution réglementaire, reconnaissance institutionnelle...). Ex. PCE comme une forme de maintien de l'élevage sur le territoire, de filières de productions végétales sur le territoire. Ex : rôle des

MAEC pour maintenir l'élevage en zones défavorisées. Reconnaissance institutionnelle en termes de contribution à l'emploi, au tourisme, à l'activité locale avec création de VA. Rôle de certaines réglementations qui (en quoi) peuvent favoriser la PCE sur le territoire : ex. plus de parcours pour poules pondeuses, pour remplacer les cages dorénavant interdites, va augmenter le lien au sol des EA avicoles (et in fine le BEA?).

⇒ *Etude à mener : évaluation de l'outil MAEC ou de toute autre mesure systémique pour le maintien de la PCE*

Quid des vertus non valorisables, comment les rendre valorisables ? ex. label CH (aide à la désintensification et réduction des intrants) ; Y a-t-il parallèlement une place pour l'origine France ?

3.3) Communiquer sur la PCE

Comment construire un cahier des charges PCE, compte-tenu de la diversité des formes de PCE ?

Peut-on créer une identité PCE ? (les agriculteurs eux-mêmes ne se définissent pas eux-mêmes comme polyculteurs-éleveurs...). Comment communiquer sur ce modèle agricole ? Quel acteur (public/privé) est légitime à porter/relayer le message sur les vertus de la PCE / **faire reconnaître** leur valeur ajoutée (socio-économique et de services)?

4) Inscription de la PCE dans le territoire

Comment valoriser des initiatives collectives de réseaux d'acteurs avec un objectif partagé (ICET, PCE insérée dans une filière territorialisée) ? ex. unité de compostage ou de méthanisation collective à partir de résidus de biomasse d'origine agricole en partie (co-produits de betteraves tels que des pulpes), à l'origine de la création de filières locales (territorialisées), qui s'inspirent des principes de l'économie circulaire et en particulier de l'écologie industrielle et territoriale. Ces démarches mettent en avant le côté circulaire local, la création de valeur ajoutée, d'emploi local. Certains acteurs jouent un rôle clé comme l'usine de déshydratation de luzerne ou toute plateforme de transformation.

Comment la PCE peut s'intégrer dans des filières territorialisées ? ou la PCE peut-elle être un levier pour territorialiser les filières ?

⇒ *Analyse des flux locaux et des acteurs et réseaux impliqués*